

Evaluation des incidences : Formulaire D
Manifestation hors chemin
Période : 1^{er} octobre au 31 mars

Situé à un carrefour biogéographique, la forêt de Fontainebleau accueille une faune et une flore aussi remarquables qu'exceptionnelles, au point que certains scientifiques la considèrent comme la forêt la plus riche d'Europe de l'Ouest. Chaque habitat se distingue selon la diversité des substrats et des conditions climatiques, avec aussi les actions humaines passées et présentes (pâturage, écobuage, gestion sylvicole...). Le caractère endémique et typique des habitats présents sur le site fait de ce massif un **réservoir de biodiversité à l'échelle régionale**.

→ La manifestation emprunte à la fois les chemins et traverse les parcelles forestières. Celle-ci a lieu en période hivernale.

Par conséquent, ma manifestation n'aura aucune incidence sur les :

- Espèces migratrices, à cette époque de l'année, elles séjournent en Afrique : Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Fauvette pitchou etc...
- Espèces en hibernation : les chauves-souris
- Espèces à l'état végétatif : la flore et notamment le Flûteau nageant

→ **Les oiseaux hivernants, les insectes et les amphibiens sont principalement concernés par les impacts potentiels de la manifestation.**

Le massif de Fontainebleau accueille 16 espèces d'oiseaux, 4 espèces d'insectes, 2 espèces de flore et 24 habitats d'intérêt communautaire.

Certaines espèces possèdent la même écologie c'est-à-dire que les habitats de reproduction ou de floraison sont identiques. 5 grands types d'habitats se distinguent :

- les boisements de vieux Hêtres et de Chênes
- les boisements de vieux Pins
- les milieux ouverts : landes et pelouses
- les zones humides : marais, tourbières, roselières ...
- les mares : de platière, de plaine, permanentes ou temporaires

Les espèces concernées par ce formulaire	
Boisements de vieux Hêtres et de Chênes	
Pic mar	Oiseaux
Pique-prune	Insectes
Grand capricorne	
Taupin violacé	
Lucane cerf-volant	
Dicrane vert	Flore
Boisements de vieux Pins	
Pic cendré	Oiseaux

Les espèces concernées par ce formulaire	
Pic noir	Oiseaux
Habitats ouverts à semi ouverts (landes, pelouses, parcelles en régénération)	
Fauvette pitchou	Oiseaux
Alouette lulu	
Habitats humides (marais, roselière, étang...)	
Blongios nain	Oiseaux
Butor étoilé	
Martin pêcheur d'Europe	
Mares	
Triton crêté	Amphibien

Les habitats concernés par ce formulaire	
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Zones humides
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	
Tourbières basses alcalines	
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion roboripetraeae ou Ilici- Fagenion)	Forêts humides ou sèches
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	
Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	
Tourbières boisées	
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	

Entre le mois d'octobre et de mars, la plupart des espèces hibernent (les chauves-souris) ou ne sont pas encore revenues d'Afrique telles que les oiseaux migrateurs. Quelques exceptions sont toutefois à noter, notamment chez les amphibiens dont le Triton crêté qui profite de cette période et plus précisément de février à mars pour se reproduire. Chez les oiseaux, on peut citer les picidés (Pics mar et noir) dont la reproduction débute au cours des mois de février/mars.

A cette même période, les espèces de sous-bois apparaissent comme la Jacinthe des bois. L'ensemble de ces espèces dites « vernales » constitue un certain nombre d'habitats relevant de la directive habitats-faune-flore.

- La particularité de certaines espèces :

Le Triton crêté, comme la plupart des amphibiens, ne vit pas toute l'année dans les milieux aquatiques. Ils utilisent à la fois les boisements comme site d'hibernation et les mares comme

site de reproduction. Entre le mois de février et avril, s'opèrent des migrations pré-nuptiales. L'ensemble des Tritons crêtés se regroupe dans les mares les plus proches afin de s'accoupler. Au printemps, durant la période de reproduction, les Tritons crêtés mâles présentent une crête dorsale dentelée parfois assez haute et se prolongeant jusqu'à la queue. Cette particularité lui a valu le surnom de dragon.

Le Dicrane vert est une mousse d'un vert très foncé. Elle apparaît fréquemment en petites touffes ou coussins isolés sur la base des troncs d'essences à écorce lisse comme le Hêtre. Son développement est conditionné par des conditions d'humidité forte et soutenue. A l'heure actuelle, uniquement 3 stations sont connues sur le massif de Fontainebleau.

- Pourquoi certaines espèces ne nécessitent pas de mesure de prévention ou d'évitement ?

Les chauves-souris, à cette époque sont en léthargie, c'est-à-dire qu'elles hibernent dans des anfractuosités des arbres ou dans des cavités. Seules les manifestations nocturnes peuvent avoir un impact sur ces espèces. En éclairant les sites d'hivernation, les chauves-souris se réveillent et s'envolent. L'absence d'insecte à cette époque empêche la chauve-souris de se nourrir et par conséquent l'affaiblit.

- Quelles sont les solutions pour éviter de déranger les habitats et espèces ?

Eviter les zones dites de sensibilité « forte à très forte ». Pour cela, je regarde si la manifestation traverse les zones suivantes :

Nb : Plusieurs cases peuvent être cochées.

- Les zones jaunes..... Il s'agit d'une alerte écologique, je fais attention de ne pas déranger les oiseaux présents sur la zone. La manifestation peut avoir lieu sur le tracé défini.
- Les zones oranges..... La manifestation traverse des zones sensibles. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :
 -
 -
 -
- Les zones rouges..... La manifestation traverse des zones à fort enjeu écologique. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :
 -
 -
 -
- Les zones noires Je m'engage à contourner les zones et par conséquent de définir un nouveau tracé. Ces zones correspondent aux Réserves Biologiques Intégrales du massif de Fontainebleau qui sont interdites d'accès au public. Au-delà de Natura 2000, il s'agit d'appliquer la réglementation en vigueur.

- Je ne circule dans aucune zone (jaune, orange, rouge ou noire) indiquée sur la carte..... La manifestation peut se dérouler, il n'y a pas d'incidence sur les espèces d'intérêt communautaire.
- Je fais en sorte que ma manifestation reste bien sur les chemins et ne pénètre en aucun cas dans les parcelles,
 - Je respecte le parcours validé par les agents ONF.

Fait à _____, le _____

Signature